



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 Avril 2019

Etaient présents : LAMY Philippe (Président), VASTER Bernard (Vice-président), BOSQUET Daniel (Trésorier), Philippe MERCIER (Secrétaire), PETIT Dany (Secrétaire adjointe), PETIT Jean-Claude (Responsable pédagogique), ASSALIT Claude (Responsable SGS), DURANTEAU Frédéric, WARLINSKI Richard, ALLARD Jean, BRIDOUX Patrick,

Absents excusés : LANCELOT Julian, COLLOMB Jérémie

Modifications tarifaires

Le Conseil d'Administration décide de passer la cotisation annuelle à 180 € à 90 € pour les moins de 25 ans et l'adhésion à 50 €. Pour les élèves, les carnets de vol et livrets de progression seront vendus respectivement pour 12 € et 18 € chacun. Cette modification tarifaire est à effet immédiat. Le prix de l'heure de vol sur PA28 passe également à 145 € avec effet immédiat.

Vote des membres du Conseil d'Administration

- Philippe LAMY se représente en tant que Président et est réélu à l'unanimité
- Bernard VASTER se représente en tant que Vice-Président et est réélu à l'unanimité
- Daniel BOSQUET se représente en tant que Trésorier et est réélu à l'unanimité
- Philippe MERCIER se représente en tant que Secrétaire et est réélu à l'unanimité
- Dany PETIT se présente en tant que Secrétaire-adjointe et est réélue à l'unanimité
- Claude ASSALIT dans sa fonction de correspondant SGS et suivi des assurances
- Jean-Claude PETIT, responsable pédagogique DTO est maintenu dans ses fonctions.

Les deux réviseurs aux comptes, Claude ASSALIT et Bernard VASTER sont reconduits dans la fonction.

Le secrétaire fera parvenir à la Préfecture le résultat des élections et les comptes de l'association.

Vente du CIRRUS

Les différents membres du Conseil d'Administration exposent leur point de vue sur la vente du CIRRUS (hypothèse 2 proposée lors de l'AG) et sur les solutions permettant de faire remonter les hdv. Les problèmes liés aux vols Wingly, à la mise à disposition d'un avion de voyage, aux coûts d'entretien et à la fragilité du CIRRUS sont notamment abordés ainsi que les efforts portés sur l'école. A l'issue du tour de table, il est procédé au vote :

- 9 voix pour la vente du CIRRUS
- 1 voix pour différer la vente
- 1 voix contre

Le Conseil d'Administration décide la vente du CIRRUS. Bernard VASTER est mandaté pour préparer la vente. La négociation sera assurée par le bureau. Le montant de la vente est fixé au minimum à 125 000 €(prix plancher), 130 000 €pour un avion révisé avec l'hélice en l'état et 135 000 €avec une révision incluant une nouvelle hélice. Le CIRRUS est immobilisé à partir du Jeudi 18 Mai 2019 pour vente.

Hangar ADP

Dans la situation actuelle, il manque 3 avions au minimum pour rentabiliser le hangar. L'abandon du hangar ADP conduirait à remiser une partie de nos avions dans le petit hangar appartenant au club avec le risque de ne pouvoir à terme laisser l'avion restant dans le hangar rendu qui serait alors géré par un autre locataire dont nous ne pourrions maîtriser les actions et décisions (refus éventuel de l'accueil d'un aéronef ACDF)

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de chercher des locataires afin de remplir le hangar notamment auprès de France ULM. Il est décidé de louer la place au prix de 250 €par mois. Par ailleurs les clauses du bail seront vérifiées afin de confirmer que la sous-location est possible sans contraintes particulières. Patrick BRIDOUX est chargé de faire paraître les annonces en précisant que la location proposée d'une place dans le hangar donne droit à l'accès du club-house. Le locataire est de fait membre de l'ACDF et doit nécessairement cotiser.

Dépenses

Toute dépense supérieure à 500 €devra être validée par le bureau

Répartition des tâches au sein du Conseil d'Administration.

Afin de dynamiser le club, 3 commissions sont créées et les responsables de chaque commission sont désignés :

- Frédéric DURANTEAU s'occupera de la commission « Animation » du club
- Philippe MERCIER prendra en charge la commission « Recrutement ».
- Un membre ne faisant pas parti du Conseil d'administration doit être recherché pour animer la commission « Communication ».

Journées Portes Ouvertes

Les Journées Portes Ouvertes auront lieu les 11 et 12 Mai prochain. Des pilotes « baptême » sont recherchés à cette occasion. L'accueil devra également être assuré par des volontaires. La liste des tâches sera rédigée Philippe Lamy. Les personnes nécessaires à la réalisation de ces tâches seront recherchées auprès des membres. Les baptêmes sont réalisés pour 3 personnes à chaque vol au prix de 30 €par personne.

Journée de l'Etoile.

La journée de l'Etoile aura lieu le 15 juin prochain. Il s'agit de réaliser des trajets rayonnants à partir du terrain de Meaux, de 2 heures aller/retour chacun en moyenne, du lever du soleil au coucher du soleil. Les destinations sont diverses et à valider : Abbeville, Valenciennes, Dieppe, Semur, Verdun...

Sortie Ferté-Alais.

La sortie à la Ferté-Alais pose le problème du faible nombre d'heures de vol réalisé (30 min aller environ) pour la mobilisation des aéronefs le week-end. Il est rappelé que les avions réservés sur une journée du we doivent au minimum voler 2h.

La sortie est maintenue à titre exceptionnel, mais une vigilance sera désormais exercée par le conseil d'administration pour respecter le règlement intérieur dans toutes les situations.

Le Conseil d'Administration se termine à 20h00.